

Dinan

Les pêcheurs plaisanciers ne sont pas consultés

L'association des pêcheurs plaisanciers du port de Saint-Géran, a tenu son assemblée générale à la salle des fêtes samedi. Olivier Lachiver, absent pour des raisons professionnelles, a transmis le bilan des activités de l'association à Bernard Boiteux, vice-président. En début de séance, Bernard, a fait observer une minute de silence à la mémoire des adhérents disparus. L'association compte dans ses rangs 108 adhérents, malgré des départs. Il a souligné que l'association n'est en aucune manière consultée pour l'aménagement du port (aménagement de la descente, ainsi que la prévention des éboulements). « **À l'avenir, nous souhaitons être informés sur tous ces travaux** », a indiqué le vice-président. Bernard Boiteux qui est également représentant de la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs, a fait un long exposé sur les nouvelles règles et menaces qui pèsent sur la pêche de plaisance.